

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE  
SOCIAL ET ECONOMIQUE  
DU 31 AOUT 2021 – 8 H 00**

**Destinataires :**

Direction : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Ali KHIDER (trésorier), Stéphane SCHNEIDER

Membres suppléants : Patricia ACKERMANN (secrétaire), Marie-Paule DAUPEYROUX,  
Dahbia THIEL

Représentant syndical : François SCHELLINGER

Secteurs Aléos : Secteur Intervention Sociale, Secteur Initiatives/Emploi  
Secteur Santé, Pôle Patrimoine et Sécurité, Siège

Résidences Aléos : Albert Schweitzer, Les Amaranthes, Les Capucines, Les Cigognes,  
L'Ecluse, Gambetta, Le Ginkgo, Les Iris, Le Rhône, Le Touring,  
Le Vieil Armand, Vauban, Les Romains, La Rochelle

---

**Présents** : Marie-Paule DAUPEYROUX, Patricia ACKERMANN, Loïc RICHARD,  
François SCHELLINGER, Stéphane SCHNEIDER, Ali KHIDER

**Absente et excusée** : Dahbia THIEL

**Assiste également à la réunion** : Rachel STANTINA

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2021
- 2) Désignation du secrétaire de l'association
- 3) Passe sanitaire
- 4) Vie de l'association
- 5) BDES
- 6) Réunion CSSCT du 23 juin 2021

7) Divers  
Préambule :

- Les membres du C.S.E. souhaitent également porter à l'ordre du jour la loi relative à la gestion de la crise sanitaire.

## **1. Approbation du compte-rendu du C.S.E. du 2 juillet 2021**

Les membres valident le compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2021.

## **2. Désignation du Secrétaire de l'association**

Suite au départ de Mme Anne-Claude BAGNOLINI, secrétaire du Comité Social et Economique, la fonction revient à la secrétaire adjointe : Patricia ACKERMANN.

## **3 Passe sanitaire**

Depuis le 9 août 2021, l'obligation de présenter la passe sanitaire s'impose pour l'accès à certains lieux, établissements ou événements.

L'absence de contrôle par l'employeur est passible de sanctions, ces dernières pouvant être importantes en cas de non-application des mesures fixées.

Les activités d'ALEOS ne sont globalement pas soumises à ce passe sanitaire, sauf en cas de réunion de plus de 50 personnes, de prises de repas ou de pot de départ. C'est au salarié qui porte l'organisation de la rencontre d'assurer la vérification du passe sanitaire.

Pour rappel ce passe sanitaire consiste en :

- Une attestation de vaccination valable à l'issue de 1 à 4 semaines selon le vaccin injecté
- Une preuve d'un test négatif RT – PCR ou antigénique de moins de 72 heures
- Un résultat d'un test RT – PCR positif attestant du rétablissement du Covid, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire crée une obligation de vaccination contre la Covid - 19 pour les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social exerçant dans des établissements de santé publics, privés d'intérêt collectif et privés au sens de l'article L. 611161 du code de la santé publique. Sont donc concernés chez ALEOS les salariés des L.H.S.S. et des A.C.T. ainsi que les prestataires intervenant sur ces sites. Les visiteurs de ces sites sont soumis au passe.

L'ensemble des salariés a été prévenu qu'en l'absence de présentation de l'un des éléments ci-dessus cités, la loi prévoit la suspension de la relation de travail et de la rémunération, jusqu'à la régularisation de la situation par le salarié.

L'ensemble du Comité après présentation des éléments, donne un avis favorable à la mise en œuvre du contrôle du passe sanitaire imposé par la loi.

## 4. Vie de l'association

### *Ressources Humaines*

M. BREGAND Damien est arrivé le 01/07/2021, et occupe la fonction de chargé de mission relation entreprise.

Mme KHABL Ilham, occupe le poste d'assistante de gestion en alternance au sein de l'AIVS à compter du 30/08/2021.

M. LARA Corentin rejoint l'équipe du SIS dès le 01/09/2021, comme assistant de service social en apprentissage de 36 mois.

Mme MERDAOUI Hana est embauchée en qualité de psychologue et apportera son soutien aux réfugiés à partir du 01/09/2021.

Mmes SUTTER Sabrina, LOEFFEL Loa et MEYER Léa sont les nouveaux médiateurs LAC, depuis fin août 2021.

Mme CAN Emilie rejoint le L.H.S.S. le 6/9/2021 au poste d'aide-soignante.

Mme BAGNOLINI Anne-Claude, infirmière a quitté les L.H.S.S. le 08/08/2021.

M. LAUNO Bastien et Mme WALTER Chantal, médiateurs LAC, ont mis fin à leur contrat.

Départs également de Mmes GNODTKE Carline et FERANI Fatima, chargées de mission SIE.

Départ de Mme HENNEBERT Aurélie, travailleur social - Formatrice FLE.

### *Médiateurs LAC*

L'ARS souhaite le renfort de l'équipe de médiateurs LAC. Arrivera donc une équipe supplémentaire pour 1 mois, en qualité d'intérimaires via l'AMAC et l'APPEL MEDICAL. Cette équipe était en formation le 30 août à l'IFSI de Colmar afin d'être déployée sur le terrain cette semaine.

## *Hébergement*

L'Etat a sollicité les associations afin de réduire les places des dispositifs d'urgence demandant un soutien social soutenu (CPH, CADA, CHRIS, stabilisation ...). Le but de cette démarche est de réduire sur 2 ans les dispositifs d'hébergement. Il s'agit, pour l'ensemble des associations, d'être vigilant, de rester en alerte. La prochaine réunion aura lieu le 9/9/2021.

## *Rue Koechlin*

La signature de l'acte notarial n'a pas encore eu lieu, ce qui ne remet pas l'acquisition en cause. En effet, les travaux se poursuivent.

L'association Emmaüs Connect serait intéressée par la location des bureaux sur la résidence Touring, lorsque le SIE rejoindra la rue Koechlin. Une rencontre est prévue le 27/9/2021.

## **5. BDES 2020**

Pour rappel, l'employeur d'au moins 50 salariés doit mettre à disposition du comité économique et social (CES) une base de données économiques et sociales (BDES). Elle rassemble les informations sur les grandes orientations économiques et sociales de l'entreprise.

Le Comité prend connaissance du document et souligne les points suivants :

- Un chiffre d'affaires en retrait par rapport à 2019. En effet, 2020 a été une année de contraction accentuée par la Covid - 19, la fermeture du C.A.O., la baisse d'activité liée aux travaux sur les résidences Régio et Iris (les retards pris sur les chantiers ont retardé la reprise d'activité), baisse des fonds européens.
- Dotations : pas de grosse évolution mais une augmentation des taxes sur salaires
- Effectif : 101 salariés au 31/12/2020 avec une augmentation des contrats à durée indéterminée. Le secteur Intervention Sociale s'est considérablement étoffé. Relevons aussi le nombre de stagiaires qui a doublé en 2020, conformément à la volonté de l'Association de soutenir les parcours de formation des jeunes.
- Chômage partiel : appliqué de mars à juin 2020, il représente 9 172,50 heures.
- Bilan C.S.S.C.T. 2020 : Nous déplorons un accident en 2020. Celui-ci a entraîné un arrêt de travail de 7 mois. Nous voyons une augmentation des jours d'absence, liée aux arrêts COVID-19
- Formation : baisse du nombre d'heures de formation en 2020, liée à l'annulation de nombreuses formations.
- Ginkgo : ALEOS est à présent propriétaire du bâtiment. Le prêt entraîne un endettement en hausse (+1 900 000 euros)

L'ensemble du Comité après lecture complète des éléments, donne un avis favorable.

## 6. C.S.S.C.T.

La secrétaire de la C.S.S.C.T. résumé la rencontre du 23/6/2021. Le compte-rendu est approuvé par le C.S.E.

## 7. Divers

- La sortie CSE était fixée au jeudi 9 septembre 2021. La majorité des membres du C.S.E. avait opté pour le maintien de cette journée dans le plus strict respect des textes et gestes barrière. Mais à ce jour, la météo prévue s'annonce catastrophique. Il a donc été décidé de reporter cette sortie à l'an prochain. Cette fête, placée sous les 70 ans d'ALEOS, est donc remise et tout le travail réalisé est seulement mis entre parenthèses.
- La formation « référent harcèlement » proposée par POLETAMINE n'a pu être mise en place. Elle sera donc dispensée par un autre organisme, en novembre 2021.
- Compte Epargne Temps (CET): Le présent accord a été mis en place afin de permettre aux salariés, qui le souhaitent, d'épargner des jours de congé en vue de faciliter la réalisation de projets individualisés. Ce Compte Epargne Temps a pour objectifs principaux de favoriser les départs à la retraite anticipée, le report des jours de congés pour accomplir un projet personnel, faire face aux aléas de la vie et mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle. L'alimentation du compte se fait le mois qui suit la fin de la période de référence (actuellement le mois de juin, la période de référence se terminant le 31 mai). Pour 2021, année de démarrage, la période d'alimentation est étendue au 31 août 2021.

A ce jour aucune demande d'ouverture n'a été souhaitée.

**Prochaine réunion du CSE, le mardi 28 septembre 2021, à 8 h à la Résidence sociale La Rochelle**

La Secrétaire de séance

Patricia ACKERMANN



Le Président du C.S.E.

Loïc RICHARD



